



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE
RECTRICE DES ACADÉMIES DE CAEN ET ROUEN
CHANCELIERÈ DES UNIVERSITÉS

A Caen, le **27 AOUT 2019**

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

S/C de mesdames et monsieur les IA-DASEN
DSDEN du Calvados, de la Manche et de l'Orne

S/C de monsieur le chef du service de l'éducation
de Saint-Pierre et Miquelon

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale,

Copie mesdames et messieurs les assistants de
prévention de circonscription

Secrétariat général

Nos Réf. :
Affaire suivie par

Karine LE GOFF
Inspecteur santé et
sécurité au travail
02 31 30 15 28
isst@ac-caen.fr
Rectorat de Caen

Sophie BOIVIN
Conseillère de prévention
académique
02 31 30 16 11
conseiller-prevention@ac-
caen.fr
Rectorat de Caen

Christelle PERES
Conseillère de prévention
du Calvados
02 31 45 95 30
dsden14-
consprevention@ac-
caen.fr
DSDEN 14

Didier LE DRÉAU
Conseiller de prévention
de la Manche
02 33 06 92 30
dsden50-
consprevention@ac-
caen.fr
DSDEN 50

Frédérique DESPIERRES
Conseillère de prévention
de l'Orne
02 33 32 53 23
dsden61-
consprevention@ac-
caen.fr
DSDEN 61

Objet : santé et sécurité au travail – année 2019-2020

Comme l'an passé, le réseau de prévention met à votre disposition les outils suivants :

- un vademecum avec différentes informations à présenter lors d'un conseil des maîtres et un aide-mémoire en santé et sécurité au travail
- un tableau récapitulatif des personnes/instances ressources
- un calendrier des actions à réaliser au cours de l'année (santé et sécurité au travail, risques majeurs, sûreté) avec la programmation annuelle des exercices de sécurité
- d'autres ressources dans la catégorie « santé et sécurité au travail » de l'intranet académique.

Cette année, un livret synthétisant les informations générales en santé et sécurité au travail à compléter et à mettre à disposition des personnels au cours du mois de septembre vient compléter ces ressources.

Je vous engage à poursuivre les travaux menés en conseil des maîtres l'an passé afin de mettre à jour l'évaluation des risques professionnels au sein de votre école et à remonter les résultats de cette évaluation, via l'application DUER, à l'IEN de circonscription.

Enfin, je vous informe qu'une note spécifique sur le dispositif Qualité de l'Air Intérieur (Arrêté du 1er juin 2016) et sur le mesurage de l'activité du radon (Décret n°2018-434 du 4 juin 2018) vous sera adressée prochainement : la mise en œuvre de cette réglementation relève des collectivités de rattachement mais impliquera les écoles en termes d'information aux personnels et aux usagers.

Je vous remercie de votre active participation à l'ensemble de ces actions au bénéfice des personnels et des usagers avec l'appui des conseillers et assistants de prévention de circonscription pour vous conseiller dans l'exercice de vos responsabilités.

Christine GAVINI-CHEVET

